Jardins familiaux de l'Oise

Bulletin d'information N°8 ◈ Juin 2023

La nouvelle équipe du Conseil d'Administration 2023

Responsable de la publication : CARLIER Thierry ◈ Comité de rédaction : CARLIER Pascale, DEVERNE Willy, FOUILLET louis, RIGAL Sandrine, ROBERT Vincent ◈ Rédacteur : BOUCHOUX Claude ◈ Comité de relecture : COUTURIER Gaël.

ALERTE SECHERESSE

Compte tenu de la sécheresse qui sévit actuellement sur le département de l'Oise, la Préfète a pris un arrêté réglementant provisoirement l'usage de l'eau. Cet arrêté de restriction porte sur les bassins du territoire, notamment ceux du Pays du Clermontois, à savoir le passage en situation d'**alerte** du bassin de la Brèche et au passage en situation de **vigilance** du bassin du Thérain. Pour information la commune de BREUIL-LE-SEC est située en zone d'alerte sécheresse. En conséquence, selon le seuil franchi, l'arrosage des jardins potagers est interdit entre 11h00 et 18h00. La décision sera communiquée par le maire de la commune.

Les mesures applicables à l'ensemble et à chaque usager sont précisées dans l'annexe 6 de l'arrêté cadre sécheresse départemental signé le 29 juillet 2022.

Les mesures de restrictions des usages de l'eau du présent arrêté seront actualisées et levées en tant que de besoin en fonction de la piézométrie des nappes et du débit des rivières constatés aux stations de référence retenues dans l'arrêté cadre susvisé.

AFIN D'ECONOMISER L'USAGE DE L'EAU, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PRIVILEGIER LE PAILLAGE

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs les jardinières et jardiniers,

Pendant ces 4 mois écoulés nous avons organisé plusieurs visites et manifestations.
Le 29 avril nous avons eu la chance d'aller visiter les fascines un très bel endroit près des étangs de pêche de Breuil-le-sec. Je tenais à remercier Mr Bouchinet Frédéric de nous voir fait découvrir ce bel endroit.
Le 19 avril à 10h le football de Breuil-le-sec (USBS) est venu découvrir les jardins familiaux accompagné par Vincent Balochard.
Le 19 avril à 14h s'est déroulé l'atelier compostage. Merci au Pays du Clermontois pour cette animation.
Le samedi 20 mai nous avons visité également le jardin du Château de Breuil-le-sec. Merci à eux.
Je suis déçu qu'il n'y ait pas plus de participants ; c'est dommage !
A partir de maintenant, en cas de soucis je vous invite à venir en parler à ma permanence qui se déroulera chaque 1er samedi du mois de 10h à 12h après inscription auprès du secrétaire, Mr Bouchoux Claude.
A plusieurs reprises j'ai pu constater que des véhicules restaient stationnés plus de 15min au sein des jardins.
Nous vous rappelons que jeter des déchets sauvages côté ruisseau est strictement interdit. Nous y avons passé beaucoup de temps pour le nettoyer. Merci de le respecter. La personne qui sera surprise à le faire sera sanctionnée d'un avertissement.
Il serait bien que chacun pense à sortir la poubelle de déchets verts le jeudi afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes.
Nous vous demandons également de privilégier le paillage afin de moins arroser cette année en prévision de la sécheresse envisagée.
Je vous souhaite une bonne année de jardinage.

CARLIER Thierry
Président

Actualités

La sécheresse peut résulter d'un manque de pluie. Elle survient lorsque la quantité de pluie est nettement inférieure aux normales saisonnières sur une certaine période. Lorsque le manque de pluie survient en hiver ou au printemps, il empêche le bon remplissage des nappes phréatiques (« réserves » d'eau) qui s'effectue habituellement à cette époque de l'année.

Après le mois d'avril, l'eau de pluie est essentiellement absorbée par les plantes alors en pleine croissance ou s'évapore à cause de la chaleur. La sécheresse peut être accentuée par des températures élevées, notamment en été.

Désireux de s'investir dans la gouvernance de l'association et comme le permettent les statuts, monsieur Vincent ROBERT, a été provisoirement coopté au sein du Conseil d'Administration afin de se familiariser, entre autres, avec les procédures. Il ne manquera pas de se proposer à votre suffrage lors de la prochaine Assemblée Générale.

L’arrosage au jardin

Tous les légumes n’ont pas le même besoin en eau. Si certains comme l’ail ou le panais sont autonomes en eau, les autres nécessitent des arrosages particuliers notamment en été.

Les réactions face au manque d'eau peuvent se manifester de différentes façons selon les légumes :

- développement retardé ou stoppé
- montée en graine anticipée.

Les légumes à racines superficielles ne s’arrosent pas de la même façon que les légumes à racines profondes, les premiers demandent des arrosages peu abondants mais fréquents.

Les plantes aux racines longues ont la possibilité d’aller chercher l’eau en profondeur, les arrosages doivent être abondants mais moins rapprochés.

Les arrosages sont à faire avec précaution afin d’éviter le développement de maladies telles que l’oïdium ou le mildiou et éviter de mouiller les feuilles.

L'excès d’arrosage est néfaste à la production, entrainant la dilution des sucres et aromes, le légume devient insipide.

Economiser l'eau au potager

Le sol doit être capable de retenir l’eau, s'il manque d’humus, effectuer des apports réguliers en compost et fumier.
Le binage, notamment au lendemain ou surlendemain d’une forte averse ou d’un arrosage conséquent, permet de préserver l’humidité accumulée.

Le mise en place d 'une couverture sur le sol (paillage) ainsi que le dépôt d'un paillis organique au pied des légumes permettent de limiter l’évaporation naturelle et préservent l’humidité présente.

Le vent accentuant le phénomène d’évaporation, il est recommandé d’installer des écrans de plantes plus ou moins hautes et résistantes à la sécheresse.

Inutile de partager l'eau avec les mauvaises herbes, pensez à désherber avant d’arroser.

Quand arroser ?

L’arrosage le soir est préférable durant les fortes chaleurs, car il limite les pertes en évaporation qui se produisent la journée.

Le matin est préférable si les nuits sont fraiches.

La meilleure façon d’arroser est "au goulot" (sans la pomme d’arrosage), en apportant l’eau au pied des plantes. Pour les salades, les choux ainsi que lors des semis, il est préférable d’arroser par aspersion (avec la pomme d arrosoir).

Louis

VISITE DES FASCINES

Le samedi 29 avril, les jardins familiaux de Breuil-le-sec ont proposé la visite des « Fascines » ; lieu-dit situé au sud-ouest de la commune, près de l'ancien étang. Cet espace devenu propriété de la commune dans les années 1980 est désormais protégé et géré par convention en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France.

Une fascine (du bas latin *fascenina*, « faisseau, botte ») est une structure composée de branchages enchevêtrés et assemblés de manière à former un barrage, en amont duquel les matériaux fins s'accumulent. Ce fagot de branchages est utilisé pour combler des fossés, réparer des chemins, freiner l'érosion des sols due au ruissellement ou au vent et faire des ouvrages de défense.

Un peu d'histoire selon le compte rendu de François DESHOULIERES, paru dans le Bulletin Monumental de 1937. François DESHOULIERES (1861-1948), fut Directeur adjoint de la Société française d'archéologie et membre du Comité des travaux historiques de la Société française d'archéologie.

« *LES PONTS DE FASCINES ROMAINS DE BREUIL-LE-SEC (OISE). On sait qu'en l'an 51 de notre ère, pour attaquer Clermont-de-l'Oise, César, voulant réunir ses travaux d'approche de Noitel – Catelnoy aux troupes groupées contre le mamelon du Mont de Crène, sur la rive opposée de la vallée de la Brèche, lança, sur les marais, des ponts de fascines.*
Des fouilles conduites par monsieur Georges MATHERAT, en 1936, lui ont permis de dégager ces ponts enfouis dans la vase et d'en étudier les détails.
Ce sont des tabliers de bois posés sur un lit de fascines, renforcés par endroits, de troncs d'arbre, le tout surmonté d'un tablier de madriers jointifs et d'un clayonnage également couvert de sable. Disposés tantôt en large, tantôt en biais, ces passerelles pouvaient être changées de direction et étaient, dans toutes les positions, fixées par des pieux et des piquets.
C'est ce que rapporte en détail monsieur Raymond LANTIER, et il ajoute que monsieur Matherat a recueilli, incrustés dans le tablier, divers projectiles lancés par l'ennemi : balles de fronde de pierre et glandes d'argile qu'on remplissait d'une matière inflammable. »

La visite était commentée par Frédéric, guide bénévole du Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France. 12 jardinier-es intéressé-es et disponibles ont pu en profiter.

Improprement dénomée « Fascine » du fait de sa proximité avec l'ancienne voie romaine, cet espace est en fait une tourbière exploitée autrefois pour en faire des briques servant de combustible. D'où les vestiges de trous d'eau. C'est une zone protégée tant pour sa flore que sa faune. La volonté première étant de préserver la Cariçaie, formation herbacée hygrophile, dominée par l'espèce du genre Carex. Pour cela un travail de déboisement a été entrepris et est régulièrement entretenu.

De nombreuses espèces animales y ont trouvé refuge, tel que l'orvet, la grenouille dont il existe 3 variétés : agile – rousse et verte ou le campagnol. D'autres sont moins appréciés comme le ragondin, importé au début de XXème pour sa fourrure mais qui s'avère être nuisible tant pour les dégâts occasionnés à l'environnement que pour sa tendance à être vecteur de la leptospirose. Une centaine d'oiseaux viennent nicher dans cette zone, de façon régulière ou au cours de leur migration : héron, aigrette, pivert, pic épeiche, rossignol, rouge gorge, martin pêcheur …

On y rencontre également de nombreux insectes comme la chrysomèle de l'aulne, l'araignée …, d'autres y sont moins appréciés car ils provoquent d'importants dégâts sur les arbres tel que le scolyte qui a tendance à proliférer au bénéfice du changement climatique. Enfin il y a ceux qui participent à la décomposition des végétaux et du bois en particulier le cloporte.

Au cours de notre déambulation nous avons pu admirer les différentes plantes endémiques des lieux telles que le nénuphar jaune, le populage des marais ou souci d'eau, l'aconit du Portugal ou casque de Jupiter, le lamier jaune ou ortie jaune, la renoncule ou bouton d'or, la primevère, la ficaire ou fausse renoncule, la lysimaque ou herbes aux écus, la jacinthe des bois ou muguet bleu, la bugle rampante, l'orchidée tachetée, le sceau de Salomon, l'iris, la prêle, la bourrache , la menthe, le houblon, le cassissier ou groseiller sauvage, la petite pervenche, le narcisse des poètes, le chèvrefeuille. D'autres végétaux y ont été plantés comme le marronnier, le thuya, le platane commun et l'if. L'aulne y pousse spontanément.

Lamier jaune

Orchidée tachetée

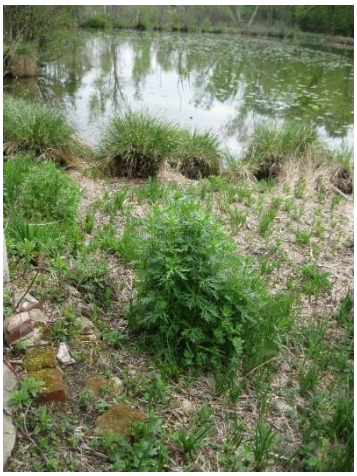

Aconit du Portugal

Populage des marais

Jacinthe des bois

Notre guide Frédéric et une partie des participants

Merci à Vincent et Jacqueline pour leur contribution à la rédaction de ce compte rendu

Préparation des 1ers semis

Les dates à retenir

1) **Samedi 10 juin 2023**, de 14h00 à 18h00 opération « Portes ouvertes » aux jardins de Breuil le sec.
2) **Samedi 01 juillet 2023**, à partir de midi, invitation au traditionnel barbecue de l'amitié au sein des jardins.

Le jardinage en bac potager à la fois esthétique, écologique et productif est une méthode de culture originale qui permet de récolter des légumes frais toute l'année sur peu d'espace. Le potager surélevé se veut présenter ces mêmes avantages et en plus offrir un autre atout, celui du confort. Un élément qui se veut accentué avec la mise en place de carrés potagers sur pieds qui permettent de jardiner debout. Sur ces petites surfaces, il est nécessaire de choisir des plantes qui nécessitent peu de place et ne possèdent pas de racines profondes. En premier lieu il faut penser aux plantes aromatiques, aux radis, salades, les tomates cerises apportent de la couleur à l'ensemble. Pour une bonne gestion, il faut choisir les légumes en fonction de leur durée d'occupation. L'association des légumes permet un gain de place. L'entretien nécessite une attention particulière avec notamment l'arrosage et l'apport régulier de terreau et compost.

Louis

Entreprises partenaires des jardins familiaux de BREUIL-LE-SEC

BRIE PICARDIE
Banque & Assurance